

Conditions d'Utilisation et Clauses d'Adhésion à iscomarket

Préambule

La plate-forme Internet www.iscomarket.com («la Plate-Forme») est éditée à l'attention des entreprises et des professionnels uniquement. L'inscription en tant que Membre est réservée aux personnes physiques et morales agissant en tant que professionnels enregistré au Centre National du Registre de Commerce CNRC (entrepreneurs individuels, sociétés commerciales...) ou de professions libérales, techniques ou artisanales (Comptables, juristes, experts, courtiers, artisans, ingénieurs, techniciens...), qui devront s'identifier par la transmission d'un dossier d'adhésion dont les pièces sont fixées par Intelligent Services Company-ISCompany. Aucun particulier ne pourra s'inscrire en tant que Membre sur la plate-forme web iscomarket, qui propose aux entreprises et professionnels qui le souhaitent, un service de prospection, de mise en relation et d'échange de biens et de services non monétisés. La Plate-Forme est éditée, gérée et encadrée par la société Intelligent Services Company –ISCompany EURL au capital social de 1.000.000,00 DA, dont le siège social est situé au 06 P1 Chemin des Ruines El Marsa-Alger, immatriculée au Registre de Commerce sous le numéro 16B 1042490-16/00 dénommée ci-après (« Intelligent Services Company »)

Intelligent Services Company a développé une plateforme Internet proposant une bourse aux échanges, qui permet la mise en relation de professionnels souhaitant procéder à des échanges compensés de produits ou de prestations de services de toutes natures. L'utilisation de la Plate-Forme et des services proposés sur la Plate-Forme implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions d'utilisation et Clauses d'Adhésion (les «Conditions d'Utilisation»). Tout visiteur de la Plate-Forme (le « Visiteur ») est prié de lire attentivement les Conditions d'Utilisation avant de s'inscrire sur la plate-forme et transmettre son dossier d'adhésion pour en devenir Membre et bénéficier des services de mise en relation et d'échange proposés sur la Plate-Forme pour (le « Membre »). En adhérant à la Plate-Forme et en acceptant les Conditions d'Utilisation lors de son inscription, le Membre accepte d'être lié contractuellement à Intelligent Services Company-ISCompany et aux autres Membres de la Plate-Forme. Si le Visiteur ne consent pas à l'application des présentes Conditions d'Utilisation, il ne doit ni utiliser la Plate-Forme, ni s'inscrire en tant que Membre de la Plate-Forme d'échange proposée.

Sommaire

I. Objet des Conditions d'Utilisation

I.1 - Objet

I.2 - Définition des termes utilisés

II. Inscription en tant que Membre

II.1 - Inscription des professionnels

II.2 - Création d'un compte

II.3 – Unité de compte réseau « ISMARK »

II.4 - Durée et résiliation

II.5 - Description et fixation de la valeur des Offres

II.6 - Contenu des Offres et autres informations diffusées

III. Mise en relation, conclusion de l'Echange, Droit et Obligations des membres

III.1 - Identification d'une Offre répondant à un Besoin

III.2 - Conclusion de l'Echange Simultané ou Différé

III.3 - Avis d'Intelligent Services Company

III.4 – Droits et Obligations des Membres

IV. Rémunération d'Intelligent Services Company

IV.1 – Paiement de la Commission

IV.2 – Montant de la Commission

V. Autres règles fondamentales

V.1 - Suppression d'un compte

V.2 - Reliquat sur résiliation ou clôture d'un compte

V.3 - Propriété intellectuelle

V.4 - Disponibilité de La Plate-Forme

V.5 - Responsabilité

V.6 - Liens hypertextes

V.7 - Informatique et liberté

V.8 - Intuitu personae

V.9 - Modification des Conditions d'Utilisation et d'Echanges

V.10 - Droit applicable et Juridiction compétente en cas de litige

I. Objet des Conditions d'Utilisation et définitions

I.1 - Objet

Les présentes Conditions d'Utilisation définissent les droits et obligations des parties dans le cadre de l'utilisation de la Plate-Forme iscomarket et des services proposés par Intelligent Services Company sur La Plate-Forme. Le Membre déclare en avoir pris connaissance et accepter les droits et obligations qui y sont stipulés. Toute utilisation de la Plate-Forme par un Membre ou toute opération quelle qu'elle soit, réalisée par un Membre sur la Plate-Forme, est régie par les présentes Conditions d'Utilisation.

I.2 - Définition des termes utilisés

« Membre » désigne tout professionnel, personne physique ou morale, ayant complété entièrement la procédure d'inscription et d'adhésion à la Plate-Forme iscomarket et utilisant les services proposés par Intelligent Services Company sur la Plate-forme. Etant le seul habilité à publier des Offres et exprimer des Besoins et profiter pleinement des potentialités du réseau et de la Plate-Forme iscomarket ;

« Offre » désigne toute offre de Produits, Biens ou de Services à échanger, publiée par un Membre sur la Plate-Forme ;

« Besoin » désigne toute demande de Produits, Biens ou Services exprimée par un Membre en vue d'un échange avec les Produits et Services offerts par un des autres Membres ;

« Echange » désigne l'échange de Produits et/ou Services conclu suite à la mise en relation de deux Membres et matérialisé par la conclusion d'un Contrat d'Echange ;

« Contrat d'Echange » contrat par lequel les contractants s'obligent réciproquement à transférer, l'un à l'autre, la propriété d'un bien ou la prestation d'un service ou d'unité de compte ISMARK;

« Echange simultané » échange qui se fait immédiatement et simultanément, avec une compensation égale (échanges de biens et/ou services de même valeur ;

« Echange différé » échange qui se fait par une compensation future proposée par l'une des parties du contrat d'échanges ou une tierce partie Membre de la Plate-Forme sous forme de bien, services ou unités de compte ISMARK ;

« Produit » désigne tout produit offert à l'échange par un Membre sur la Plate-Forme ;

« Service » désigne tout service offert à l'échange par un Membre sur la Plate-Forme ;

« ISMARK » unité de compte réseau sur iscomarket qui représente les crédits cumulés ou dépensés par un Membre suite à un Echange ;

« Commission » désigne le pourcentage de la valeur totale d'échange due à Intelligent Services Company en rémunération de la mise en relation des Membres concluant un Echange ;

« Membre Cédant » un membre qui fournit un bien ou un service à un autre membre du réseau ;

« Membre Prenant » un membre qui bénéficie d'un bien ou d'un service émanant d'un autre membre du réseau ;

« Visiteur » désigne tout utilisateur, personne physique ou morale, utilisant la partie publique de la Plate-Forme dès lors qu'il n'est pas inscrit en tant que Membre ;

II. Inscription en tant que Membre

II.1 - Inscription des professionnels

La Plate-Forme est exclusivement réservée aux professionnels immatriculés au CNRC en Algérie, affiliés à un ordre professionnel, ayant une carte d'artisan ou une qualification professionnel émanant d'un organisme agréé . Tout Visiteur peut librement naviguer sur les pages publiques de la Plate-Forme (présentation de la plateforme d'échange, l'accès restreint aux annonces et autres pages similaires,), ce qui exclut toute possibilité de rentrer en contact et répondre aux Besoins ou profiter des Offres des Membres. Pour pouvoir présenter des Offres, exprimer des Besoins et conclure des Echanges, tout Visiteur doit s'inscrire sur la Plate-Forme en tant que Membre. L'inscription sur la Plate-Forme est gratuite et est préalable à la transmission du dossier d'adhésion, qui est vérifié par Intelligent Services Company. L'acceptation se traduit par l'activation du compte personnel de Membre, un avis est transmis par mail au nouveau Membre, une adresse de courrier électronique est utilisée comme moyen de communication entre les deux parties. Tous messages et notifications envoyés par Intelligent Services Company à l'adresse de courrier électronique fournie lors de l'inscription sont considérés comme étant reçus par le Membre. Il appartient au Membre de mettre à jour ses coordonnées et d'informer Intelligent Services Company d'une modification de son adresse de courrier électronique.

II.2 - Création d'un compte

L'inscription est gratuite, mais l'accès à la plate-forme est limité pour les Visiteurs. Seuls les Membres adhérents peuvent exploiter toutes les potentialités et les services de la Plate-Forme de manière illimitée et absolue. L'inscription complétée, ouvre droit à la publication d'annonces qui doivent nécessairement inclure au moins une Offre et une expression de Besoin. Elle conduit à l'ouverture d'un compte personnel de Membre, accessible à l'aide d'un identifiant et d'un mot de passe. Ceux-ci permettent au Membre de gérer sa participation à la plateforme d'échange, notamment en ajoutant, supprimant, modifiant ses Offres et ses Besoins, et de rentrer en contact et être mis en relation avec un autre Membre en vue de conclure un Echange. L'identifiant (adresse email/Pseudo) et le mot de passe sont automatiquement envoyés au Membre par courrier électronique, au moment de l'ouverture du compte. Le Membre est dès lors tenu de les garder confidentiels et est seul responsable de leur utilisation ; il ne doit en aucun cas les divulguer à des tiers. Il a la possibilité de les modifier en accédant à son espace personnel sur la Plate-Forme. Le compte d'un Membre ne peut aucunement être transféré ou cédé à des tiers.

II.3 – Unité de compte réseau « ISMARK »

Intelligent Services Company propose aux Membres un outil de financement alternatif, une Unité de Compte Réseau dénommé ISMARK, elle permet aux membres de vendre et d'acheter sur le réseau iscomarket avec le crédit cumulé. De se constituer des créances et de contracter des dettes dans le cadre d'un Echange différé.

Cette unité de compte-réseau se distingue des monnaies courantes car elle n'en présente pas toutes les caractéristiques :

- ISMARK système à points, qui ne circule pas sous forme de pièces ou de billets ;
- ISMARK matérialise les dettes et les créances sur les achats et les ventes entre les membres du réseau ;
- ISMARK n'est pas utilisable hors du réseau iscomarket ;
- ISMARK acquiert une valeur juridique à la signature des présentes CGU et des Contrats d'échanges.
- ISMARK a une contrepartie dans le réseau : lorsque le membre du réseau achète un bien ou un service avec des ISMARK, il s'engage par cet acte vis-à-vis des autres membres du réseau à créer et à mettre à leur disposition la valeur équivalente ou supérieure de biens ou de services relevant de sa compétence ou de son activité, afin de compenser son acquisition.

- Une fois le compte ISMARK d'un membre à découvert, il ne peut plus exprimer aucun besoin, mais seulement offrir, vendre et fournir des biens ou des services pour créditer son compte en ISM dans un délai de trois (3) mois renouvelable une seule fois si aucun besoin n'est exprimé pour son offre par les autres Membres. Le plafond de découvert est fixé à 100.000 ISM (=100.000 DA). Au-delà de cette valeur il est demandé un chèque de caution libellé en Dinars Algériens à l'Ordre de EURL INTELLIGENT SERVICES COMPANYY.

- Si le compte ISMARK d'un membre est à découvert pour plus de 6 mois, il est demandé au membre d'établir un chèque en Dinars algériens du montant de son découvert à l'ordre de EURL INTELLIGENT SERVICES COMPANYY qui s'engage à le libeller à l'ordre d'un autre membre qui aura fourni un bien ou un service sur le réseau iscomarket mais ne trouve pas de compensation après l'écoulement de 12 mois.

- La règle établie est que : 1 ISMARK = 1 Dinars Algériens. Il n'y a pas de volatilité, d'inflation ou de changement de cours.

II.4 - Durée et résiliation

L'inscription et la création d'un compte supposent l'acceptation par le Membre des Conditions d'Utilisation de la Plate-Forme iscomarket, qui lie les parties pour une durée indéterminée. Sauf stipulation spécifique des Conditions d'Utilisation, chaque partie pourra résilier le compte à tout moment moyennant un préavis de deux (2) mois. Toutefois, les obligations ayant vocation par leur nature à survivre à la résiliation resteront en vigueur (notamment garantie, responsabilité, paiement des Commissions dues à Intelligent Services Company et fournitures de produit ou services aux membres de la Plate-Forme si le Membre est en situation de découvert ou débiteur sur le réseau iscomarket).

II.5 - Description et fixation de la Valeur des Offres

Les Offres doivent spécifier la catégorie, la sous-catégorie et le cas échéant une description détaillée ou une photo de Produits ou de Services, afin de permettre aux autres Membres d'identifier le Produit ou Service offert à l'échange. Le Membre est seul responsable du choix des catégories dans lesquelles sont référencées ses Offres. Aucun texte, document, image ou photos révélant l'identité de l'Annonceur ne doit être publiée sur la partie publique ouverte aux visiteurs de la Plate-Forme. Les Offres doivent définir la valeur et prix des Produits ou Services échangés. Cette valeur doit reposer sur les "prix catalogue" ou prix pratiqués dans le commerce et sur le marché par le Membre auteur de l'Offre. Ces Offres et la valeur définie doivent respecter les usages et règles du commerce. Il est de la responsabilité entière des membres de s'y conformer et la responsabilité de Intelligent Services Company ne pourra en aucun cas être retenue. Il est établi que la valeur d'une Offre ne peut être inférieure à 100.000 ISMARK (=100.000 DA).

II.6 - Contenu des Offres et autres informations diffusées

Le Membre est seul responsable de la légalité des Offres et Besoins qu'il publie sur la Plate-Forme. Il garantit expressément la conformité de ses Offres et Besoins à l'ensemble des dispositions législatives et réglementaires applicables sur le Territoire de la République Algérienne Démocratique et Populaire et dégage Intelligent Services Company de toute responsabilité à cet égard, bien que Intelligent Services Company effectue un contrôle préalable sur les Offres et Besoins publiés par les Membres. En particulier, les Offres ne doivent pas porter sur des produits ou services interdits à la vente ou à la consommation. De même, le Membre est seul responsable de toute autre information qu'il diffuse sur la Plate-Forme, et notamment de ses évaluations et commentaires. A titre non exhaustif, elles ne doivent pas être mensongères, obscènes, diffamatoires, constitutives de contrefaçon ou autrement porter atteinte aux droits des tiers. Intelligent Services Company n'effectue pas de contrôle éditorial sur le contenu des

Offres, ni sur la qualité ou la disponibilité des Produits ou Services objets des Offres, ni sur l'expression des Besoins. Le cas échéant, Intelligent Services Company se réserve le droit de demander au Membre la modification d'une Offre ou de refuser de diffuser une Offre ou une information qui serait illicite. Un Membre ne peut en aucun cas divulguer l'identité d'un autre Membre, ni le contenu des Offres et des Besoins publié par d'autres Membres sur la Plate-Forme à des tiers, sans les autorisations cumulées de Intelligent Services Company et du Membre auteur de l'Offre ou du Besoin concerné. Le Membre garantit Intelligent Services Company contre toute demande ou action dirigée à son encontre et fondée sur le contenu d'une Offre, d'un Besoin ou d'une information publié sur la Plate-Forme.

III. Mise en relation, conclusion de l'Echange, Droit et Obligations des membres

III.1 - Identification d'une Offre répondant à un Besoin

Tout Echange sur la Plate-Forme iscomarket ne peut être conclu que par l'intermédiaire d'Intelligent Services Company. Lorsqu'une possibilité d'Echange est identifiée par le Membre, il accède à l'annonce de l'autre membre et choisi de le contacter par téléphone, par mail ou messagerie privée, s'il veut bénéficier de l'offre de ce membre ou s'il veut proposer son offre à ce membre. Les coordonnées de l'annonceur sont prévues sur chaque publication et annonces des membres. Intelligent Services Company peut également identifier elle-même des possibilités d'Echange de façon automatique ou classique et contacter les Membres pour leur proposer une mise en relation. Dans les deux cas, Intelligent Services Company a l'initiative de contacter le Membre ayant exprimé un Besoin et le Membre auteur d'une Offre correspondante pour leur proposer d'être mis en relation en vue de la conclusion d'un Echange. A cette occasion, Intelligent Services Company pourra vérifier auprès de chacun des Membres la disponibilité des Offres et surtout aider à déterminer les intérêts réciproques que les Membres pourraient avoir à la réalisation de l'Echange.

III.2 - Conclusion de l'Echange Simultané ou Différé

Les Membres sont libres de choisir s'ils souhaitent conclure l'Echange Simultané si les biens ou services échangés se compensent, ou Différé si les biens ou les services échangés ne se compensent pas. Les Membres mis en relation définissent ensemble les conditions finales de l'Echange qui formeront le contrat d'Echange qui est accompagné par la Facture Commerciale avec entête du fournisseur¹ (le Membre Cédant), comportant toutes les modalités de la fourniture (transport, montant...) et visée par les deux parties. Au cours de la négociation, ils ne pourront pas modifier de plus de vingt pour cent (20 %) à la hausse ou à la baisse la valeur du Bien ou du Service telle qu'elle est annoncée dans la proposition de l'offre sur la Plate-Forme, ni les qualités essentielles des Produits ou Services objets de l'offre. Les quantités de Produits ou Services prévues à l'Echange pourront varier librement. Les Membres sont informés que, une fois conclu, l'Echange fait naître des obligations réciproques et que son exécution engage la responsabilité contractuelle régie par le Code Civil² de chacun des Membres. Chaque Membre s'engage à remplir ses obligations conformément aux stipulations de la facture d'Echange simultané ou différé. Intelligent Service Company, est mentionnée au Contrat d'Echange en sa qualité d'Apporteur d'Affaires, mais n'est aucunement partie et ne saurait être tenue responsable du respect des termes de ce Contrat par les Membres, des Produits ou Services échangés. Les Membres feront leur affaire de toutes les conséquences, notamment de nature fiscale, pouvant découler de l'utilisation de la Plate-Forme. En cas d'inexécution du Contrat d'Echange, le Membre victime du manquement devra s'adresser directement à son cocontractant en premier temps. Intelligent Services Company assumera uniquement un rôle de conseil et d'assistance dans ce cas de figure, en définissant avec le Membre lésé les démarches à entreprendre afin de recouvrer un droit commercial ou financier qu'il juge légitime.

¹ Dans le Cadre d'un Echange Simultané chaque Partie est Fournisseur et Bénéficiaire à la fois.

² Loi n° 07-05 du 25 Rabie Ethani 1428 correspondant au 13 mai 2007 modifiant et complétant l'ordonnance n 75-58 du 26 septembre 1975 portant Code Civil

III.3 - Avis d'Intelligent Services Company

Les Membres parties à l'Echange initié par Intelligent Services Company au moyen de la Plate-Forme ont l'obligation de tenir Intelligent Services Company informée de la conclusion du Contrat d'Echange et de ses conditions en lui adressant par courrier, courriel ou fax copie du Contrat d'Echange et de la Facture Commerciale d'Echange signé et visé par les deux membres (Cédant et Prenant) partie de l'Echange ceci en vue de l'approvisionnement du Compte ISMARK du Cédant et le débit de celui du Prenant.

III.4 – Droits et Obligations des Membres ;

Les Echanges Simultanés ou Différé menés via la plate-forme iscomarket sont soumis aux règles classiques des codes civile, du commerce et du travail de la République Algérienne Démocratique et Populaire, le Membre Cédant à l'obligation de fournir un bien ou une prestation à un autre membre selon les règles et les usages commerciaux en vigueur et a le droit de recevoir en retour un bien ou une prestation par le même membre Prenant si son bien ou sa prestation compense la sienne de par sa valeur, son intérêt et sa disponibilité dans le temps, ou dans le cas contraire, il a droit à une compensation différée complète ou partielle, qu'elle émane du Membre qui a bénéficié du bien cédé ou du service fourni par le Membre Cédant, ou émanant d'un autre membre proposant une offre répondant au besoin du membre Cédant.

IV. Rémunération d'Intelligent Services Company

IV.1 – Paiement de la Commission

La mise en relations de Membres en vue de conclure un Echange simultané ou différé sont eux soumis au paiement des Commissions à Intelligent Services Company. Qui encaissera une Commission au titre de sa qualité d'Apporteur d'Affaires comme suit : - dès réception du Contrat d'Echange et de la facture commerciale d'Echange visé par le Membre Cédant et le Membre Prenant selon laquelle la transaction d'Echange a été concluant, ainsi qu'une attestation de virement bancaire ou un chèque libellé au nom de : EURL INTELLIGENT SERVICES COMPANY du montant de la commission due selon le montant de la transaction. Intelligent Services Company provisionne le compte en ISMARK du Cédant du montant total TTC de la transaction en Dinars et débite celui du Prenant en conséquence.

IV.2 – Montant de la Commission

En amont de la mise en relation, Intelligent Services Company vous demande de signer un Contrat d'Echange qui précise qu'une commission doit être versée au succès si l'échange se réalise à la suite de cette intermédiation. Le montant de cette Commission est calculé par rapport à la valorisation des Offres objets de l'Echange envisagé, la valorisation la plus élevée étant prise en compte. La Commission d'Intelligent Services Company correspond à un pourcentage de cette Valeur d'Echange :

- * 9% H.T du montant H.T de la valeur d'échange pour une opération entre 100.000 DA et 500.000 DA H.T
- * 7% pour une opération d'échange entre 500.000 et 1.500.000 DA H.T
- * 5% pour les opérations d'échanges supérieures à 1.500.000 DA H.T

Cette commission se calcule sur le Chiffre d'affaires H.T (Echange + Vente) généré à la suite de cette mise en relation.

V. Autres règles fondamentales

V.1 - Suppression d'un compte

Intelligent Services Company peut clôturer temporairement ou définitivement, avec préavis de deux (2) mois transmis par courriel, le compte d'un Membre et ainsi interrompre ou mettre fin aux services fournis habituellement sur la Plate-Forme, dans les cas suivants : • Défaut d'Offres et de Fourniture de biens ou de services aux autres membres du réseau sur une période supérieure à trois (3) mois, si le compte ISMARK du Membre est à découvert • Absence de réponse à une demande d'authentification du Membre, • Impossibilité de vérifier les informations fournies par le Membre, • Inactivité du compte depuis plus d'un an, • Utilisation de méthodes visant à désorganiser le fonctionnement général de la Plate-Forme, • Publication d'Offres, de Besoins ou d'informations illicites, • Activités frauduleuses.

Par ailleurs, Intelligent Services Company peut clôturer temporairement ou définitivement le compte d'un Membre, sans indemnité, mais sous réserve de l'envoi d'une mise en demeure par courrier électronique à laquelle il ne serait pas remédié dans un délai de trente (30) jours calendaires par le Membre, en cas de tout autre manquement quel qu'il soit du Membre aux Conditions d'Utilisation ou à un éventuel Contrat d'Echange.

V.2 – Reliquat sur résiliation ou clôture d'un compte

Si le compte d'un membre est résilié par le membre ou clôturé par Intelligent Services Company, pour les motifs mentionnés plus haut, alors qu'il est débiteur et redevable d'un service ou d'un bien vis-à-vis des autres membres du réseau iscomarket, le membre en question doit établir un chèque en Dinars Algériens équivalant aux ISMARK à découvert, au nom de EURL INTELLIGENT SERVICES COMPANY, qui à son tour cède le montant en ISMARK aux membres ayants fournis des biens ou services au membre partant ou exclu de La Plate-Forme. Dans le cas où le compte du membre exclu de la Plate-Forme est créditeur. Intelligent Services Company s'engage à reverser le montant détenu en ISMARK en montant Dinars, ceci seulement dans le cas où le membre est exclu par Intelligent Services Company. Si le Membre décide de son propre chef de quitter la Plate-Forme iscomarket alors qu'il est créditeur, aucune sorte de compensation ou remboursement, des biens ou des services qu'il a cédés ne peut être demandée par ses soins, ses représentants ou ses ayants droits.

V.3 - Propriété intellectuelle

La marque, les logos, tous signes distinctifs et les procédés d'iscomarket sont la propriété exclusive d'Intelligent Services Company. La Plate-Forme et son contenu, à l'exception des contenus et informations diffusés par les Membres. L'utilisateur ou le Membre s'engage à ne pas reproduire tout ou partie des pages du Site Internet ou de la Plate-Forme à l'aide de logiciels, de procédés manuels ou de toute autre méthode, à quelque fin que ce soit, sauf pour une utilisation strictement privée et personnelle. Le Visiteur ou le Membre s'engage également à ne pas modifier, créer des œuvres dérivées ou divulguer tout ou partie des contenus du Site Internet ou de la Plate-Forme, sans l'accord préalable, exprès et écrit d'Intelligent Services Company. Le Visiteur ou le Membre s'engage de ne pas troubler le bon fonctionnement de la Plate-Forme, et notamment à ne pas utiliser d'outils ou de méthodes pouvant engendrer une charge démesurée d'activité ou de maintenance du Site Internet ou de la Plate-Forme, ni à chercher à s'introduire illicitement dans les systèmes d'information d'Intelligent Services Company.

V.5 - Disponibilité de La Plate-Forme

Bien qu'Intelligent Services Company s'efforce d'assurer un accès au Site Internet ou à la Plate-Forme 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 elle n'assume cependant aucune responsabilité si la Plate-Forme est inaccessible à quelque moment ou pour quelque durée que ce soit. L'accès à la Plate-Forme peut notamment être suspendu de manière temporaire et sans préavis en cas de défaillance du système, pour des activités de maintenance ou pour toute autre raison. Intelligent Services Company se réserve également le droit de modifier ou de supprimer les services, les contenus ou les caractéristiques de la Plate-Forme à tout moment, celui-ci ayant vocation à évoluer continuellement.

V.6 - Responsabilité

La responsabilité d'Intelligent Services Company ne pourra en aucun cas être engagée au titre de dommages économiques ou financiers, qu'ils soient directs ou indirects, et notamment au titre de tout dommage tel que par exemple un manque à gagner, une perte d'exploitation, une perte de clientèle, une perte d'image, une perte ou altération de données et/ou de fichiers.

V.7 - Liens hypertextes

Il est strictement interdit à quiconque de mettre en place des liens hypertextes pointant vers La Plate-Forme, à l'exception de liens pointant vers la page d'accueil du Site Internet, sans l'accord exprès, préalable et écrit d'Intelligent Services Company. Il est rappelé que l'accès aux pages non publiques de la Plate-Forme nécessite une inscription en tant que Membre. Intelligent Services Company se réserve le droit de prendre toute mesure appropriée pour supprimer des liens non autorisés. La Plate-Forme peut inclure des liens hypertextes vers des sites Internet édités par des tiers. Intelligent Services Company n'est pas responsable de la politique éditoriale, des contenus ou des pratiques de ces sites Internet, qui sont soumis à leurs propres conditions d'utilisation. Il appartient au Visiteur et au Membre de s'informer sur les règles applicables à l'utilisation de tels sites, et d'informer Intelligent Services Company, si un lien hypertextes figurant sur le Site Internet renvoie vers un site manifestement illicite.

V.8 - Informatique et liberté

Les données personnelles des Utilisateurs et des Membres collectées sur la Plate-Forme font l'objet d'un traitement par Intelligent Services Company, pour les finalités suivantes : gestion de la Plate-Forme, gestion des inscriptions et créations de comptes, fourniture de services, gestion de la relation contractuelle, gestion des paiements de Commissions et Provision du Compte ISMARK. Les informations devant être fournies de façon obligatoire sont identifiées en tant que telles sur le formulaire d'inscription. A défaut de fournir ces informations, l'Utilisateur ne pourra pas s'inscrire en tant que Membre. Sous réserve de l'accord expresse des Membres, Intelligent Services Company pourra leurs adresser des sollicitations commerciales et courriels de prospection. Des cookies pourront être enregistrés sur le disque dur de l'Utilisateur ou du Membre. Si l'Utilisateur ou le Membre ne souhaite pas que des cookies soient enregistrés sur son disque dur, il peut choisir l'option correspondante sur son navigateur. Cela peut cependant entraver l'utilisation correcte de la Plate-Forme. Les Membres disposent d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles les concernant, droit qu'ils peuvent exercer à tout moment sur la Plate-Forme.

V.9 - *Intuitu personae*

Toute inscription d'un Membre est strictement personnelle et ne saurait être cédée ou transférée à un tiers de quelque façon que ce soit. Tout Visiteur souhaitant devenir Membre devra procéder à une nouvelle inscription qui lui est propre ainsi que de transmettre le dossier d'adhésion à Intelligent Services Company.

V.10 - *Modification des Conditions d'Utilisation*

Intelligent Services Company peut modifier en tout ou partie, à tout moment, les Conditions d'Utilisation. En ce qui concerne les Visiteur, les modifications apportées aux Conditions d'Utilisation prennent effet à chaque nouvelle visite sur le Site Internet ou la Plate-Forme. Il appartient donc au Visiteur de prendre connaissance des Conditions d'Utilisation lors de chacune de ses visites. En ce qui concerne les Membres, les modifications apportées aux Conditions d'Utilisation leur sont notifiées sur leur espace personnel ou par email. Si un Membre n'accepte pas les Conditions d'Utilisation modifiées, il pourra résilier son compte par envoi de mail à Intelligent Services Company. A défaut de résilier son compte dans un délai de trente (30) jours à compter de la notification de la modification des Conditions d'Utilisation, ou en cas d'utilisation des services offerts par La Plate-Forme (par exemple publication d'une nouvelle Offre ou d'un nouveau Besoin, demande de mise en relation avec un autre Membre, etc.), le Membre est réputé avoir accepté les Conditions d'Utilisation modifiées, qui lui sont opposables.

V.11 - *Droit applicable / Juridiction*

Les Conditions d'Utilisation et le Contrat d'Echange sont soumises au droit algérien. Tout différend ou litige entre Intelligent Services Company-ISCompany et un Membre seront soumis à la compétence exclusive des Tribunaux d'Alger, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.

À..... Le.....,

Cachet et Signature de l'Adhérent

Mention « *Lu et Approuvée* »